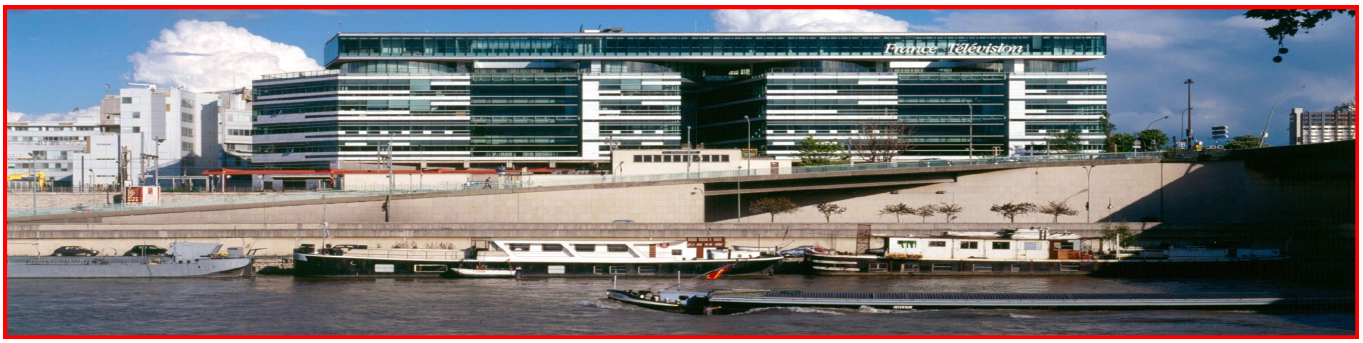
COMPTE RENDU CE SIEGE DU 20, 21 ET 22 SEPTEMBRE 2016



francetélévisions

Liminaire Force Ouvrière sur la chaine d'information en continu Franceinfo:

En liminaire, les élus FO ont réaffirmé leur engagement lors de la signature de l'accord négocié avec la Direction, le vendredi 16 septembre 2016 suite à la décision de justice rendue par le Tribunal de Grande Instance de Paris, le mercredi 13 septembre 2016 .

Le jugement « interdit aux journalistes d'effectuer des tâches de montage et de solliciter les monteurs pour la production de contenus éditoriaux pour la chaîne d'information » et ce, tant qu'il n'y a pas révision de l'Accord Collectif du 28 mai 2013.

Des pénalités financières de 5000 euros par jour et par infraction sont prévues avec un effet rétroactif au mois de juin 2016.

Cette décision exécutoire a placé la Direction, comme les organisations syndicales représentatives, dans une situation inédite.

Il n'était pas question d'aller à l'encontre d'une décision de justice, la fermeture de la chaine d'information avait été annoncée par la Direction si un accord majoritaire ne pouvait être trouvé avec les organisations syndicales. FO et la CGT ont pris leurs responsabilités en le signant.

Cet accord prévoit une disposition transitoire d'expérimentation sur le périmètre de la chaine d'information, de la mise en œuvre de compétences complémentaires pendant 18 mois (jusqu'au 31 décembre 2017).

Au terme de cette période, une négociation en bonne et due forme sera ouverte pour inscrire dans l'accord collectif, les métiers et compétences complémentaires propres à l'offre d'info en continu.

Enfin, cet accord reprend les dispositions votées en CCE.

CE DU 20, 21 ET 22 SEPTEMBRE

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

EXTRAORDINAIRE

1. Information/Consultation sur le projet d'évolution d'organisation de la Direction de l'Information de France Télévisions « Info 2015 » phase 2. Service politique, infographie, Secrétariat général, Assistants des services politiques et économiques et médiathèque.

ORDINAIRE

1. Approbation des PV des 17 et 18 mai 2016.

2. Information / Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation du Centre de Diffusion et d'Échanges, phase 1, France 2 et France 4 .

3. Information / Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de FTVEN

4. Information / Consultation sur l'évolution des tableaux de service de la fabrication.

5. Information sur le plan de charge de MFTV, de Vaise, et Malakoff au 30 juin 2016.

6. Information / consultation sur les orientations de la formation professionnelles pour 2017/2019

7. Information / consultation sur le bilan de plan de formation au 30 juin 2016.

8. Élection du Président de la commission Emploi Formation.

9. Désignation du commissaire aux comptes pour le Comité d'Établissement du Siège.

10. Information sur l'organisation du Medialab.

11. Information sur les bureaux France 2 à l'étranger.

12. Information sur les évolution au sein de la DRM.

CE EXTRAORDINAIRE

1. Information / Consultation sur le projet d'évolution De l'organisation de la Direction de l'Information de France Télévisions « Info 2015 » phase 2. Service politique, infographie, Secrétariat général, Assistants des services politiques et économiques et médiathèque.

Calendrier de la consultation des instances :

- Remise du rapport d'expertise CEDAET au CHSCT le 7/09/ 2016.
- Avis du CHSCT le 12/09/2016.
- Consultation et avis du CE le 20/09/2016.
- Consultation du CCE le 28/09/2016.

Les élus Force Ouvrière considèrent toujours le projet « INFO 2015 » comme n'étant pas dans le bon timing et ne comprennent pas l'obstination de la Direction à le poursuivre et, en particulier, le déménagement des équipes, tout en étant revenu sur la fusion des services politiques dont la mise en œuvre est différée après les échéances électorales à partir de juillet 2017.

FO ne comprend pas non plus que les préconisations du CHSCT et du rapport d'expertise CEDAET ne soient pas prises en compte par la Direction.

VOTE : Les élus du CE ont rendu un avis négatif à l'unanimité.

Les élus ont également voté deux résolutions :

1/ L'intégration de la résolution du CHSCT au PV de cette séance et la demande de l'application des préconisations du CHSCT.

2/ Compte tenu des délais de mise en œuvre, les élus du CE Siège demandent aussi une nouvelle information / consultation sur le déploiement de « Info 2015 » au niveau des services politiques.

Demande refusée par la Direction.

CE ORDINAIRE

1. Approbation des PV des 17 et 18 mai 2016.

Les PV ont été approuvés par 15 voix pour et 5 abstentions.

2. Information / Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation du Centre de Diffusion et d'Echanges, phase 1, France 2 et France 4 .

Calendrier :

La Direction assure de se donner les moyens de réussir la bascule des régies de France 4 et de France 2. Une semaine supplémentaire a été accordée pour permettre aux collaborateurs de s'approprier l'outil.

VOTE : Les élus du CE Siège ont rendu un avis négatif sur le projet et ils ont adopté une résolution par 11 voix pour et 3 abstentions.

7 élus ont refusé de prendre part au vote.

3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE FTVEN

Selon la Direction, la philosophie du projet repose sur une meilleure redistribution des missions et tâches au sein de FTVEN et le rapprochement des directions opérationnelles pour les accompagner dans leur développement numérique.

Il n'en reste pas moins que la définition des périmètres entre les différentes directions et FTVEN, de même qu'entre les filiales et FTVEN, reste posée.

VOTE : Les élus ont rendu un avis positif par 21 voix pour et ils ont adopté une résolution demandant un point d'information dans 6 mois sur la mise en œuvre du projet (accepté par la Direction).

4. INFORMATION / CONSULTATION SUR L'ÉVOLUTION DES TABLEAUX DE SERVICE DE LA FABRICATION.

La Direction a présenté les éléments suivants.

Le contexte : le plan de charge évolue au gré des programmes de rentrée et de la fabrication des nouvelles émissions.

- Motus, des Chiffres et des Lettres, Harry à St Cloud. Thé ou café et de stade 2 (plateau F)
- Transfert d'émissions au Franey
- Enregistrement de C'est au programme en inter JT.
- Nouvelle émission quotidienne en semaine, Actuality sur le plateau C.

Effectif de la fabrication :

343 collaborateurs en horaire variable hebdomadaire.

Analyse de la planification actuelle entre fin juin 2015 et début juillet 2016 :

- 233 collaborateurs ont été planifiées 4 ou 5 jours / semaine.
- 6 personnes sont planifiées, à l'année, exclusivement sur les JT de France 3.
- 19 personnes, soit 8% des effectifs planifiés sur les JT font sur l'année un nombre supérieur ou égale de semaines de 3 jours que de semaines de 4 jours, alors que 150 personnes contribuent annuellement aux seuls JT de France 3. L'effectif d'une équipe de JT comprend 20 personnes.
- 179 personnes (78% des effectifs des JT) font plus de 4 semaines sur 5 de travail d'une durée de 4 à 5 jours et une seule semaine de travail de 3 jours.
- Cette répartition est très similaire selon les métiers et la direction affirme que les semaines à 3 jours sur les JT de France 3 n'ont que peu d'impact en terme de moyenne en jours travaillés.

Objectifs du projet :

- Calibrer au mieux les besoins en vacations pour l'émission Actuality.
- Définir des scénarios adaptés aux besoins avec de longues amplitudes horaires.
- Harmoniser le nombre de jours travaillés par semaine. Un exemple, la planification des personnels sur 5 jours, 30H par semaine pour Actuality parait déséquilibré par rapport à d'autres équipes planifiées sur d'autres émissions.

L'objectif du projet serait de proposer à tous les collaborateurs un rythme de travail sur 4 jours par semaine pour 35H y compris pour les personnels des JT de France 3 qui font leur 35 H en 3 jours. Ceci pour répondre à une demande forte des personnels affectés à Actuality ou Stade 2.

Suite du point 4.

Pour les personnels ne faisant que les JT3 qui effectuent leur semaine sur 3 jours, l'objectif est de planifier un 4ème jour sauf à poser des récupérations.

Pour les personnels à planification mixte (JT et production), il n'y aurait pas de conséquence.

La Direction confirme que ce rééquilibrage de planning a été partagé en réunion de service et qu'il a été « en général plutôt bien accueilli ». Il est prévu en revanche un accompagnement pour ceux qui ne l'approuvent pas.

FO est intervenu pour souligner

- Que la culture d'entreprise d'origine doit être prise en compte.
- Qu'il faut écouter les remontées du terrain.
- Que certains jouent le jeu pour travailler sur les nouvelles émissions mais la répartition des tâches est à revoir.
- Que l'enchainement de certaines vacations posent de réels problèmes.
- Que l'exclusivité de certains sur les vacations longues est très mal vécue pour d'autres.
- Que l'avenant n°4 a bénéficié à tous sauf pour les vacations sur Stade 2.
- Qu'il manque une continuité entre les équipes pour la transmission des informations.
- Que ce texte ne saurait être un blanc seing pour la planification quelque soit l'évolution de l'activité.

FO souhaite que cette nouvelle réorganisation soit étudiée en prenant le temps d'analyser tous les impacts que celle-ci pourrait avoir sur les salariés concernés.

---

5. Information sur le plan de charge de MFTV, de Vaise, et Malakoff au 30 juin 2016.

- La baisse d'activité, continue depuis 4 ans maintenant et reste d'actualité à Malakoff car la sous activité devient chronique dans certains métiers.
- Le plan de charge de Vaise fait apparaitre les moyens mis à dispositions pour la fabrication de modules (7 par jour) pour la chaîne d'info.
- A MFTV, le recours aux moyens internes plutôt qu'aux moyens externes se poursuit sur tous les plateaux. La chaîne d'information en continu connait des problèmes de son et doit recourir aux moyens internes (mixage) sans qu'aucune vacation dédiée ne soit anticipée et planifiée.

Fo demande un focus sur la régie 3 et sur l'ensemble des moyens mis à disposition de la chaine d'info pour l'enregistrement des modules…

---

6. Information / consultation sur les orientations de la formation professionnelles pour 2017/2019

Cette note de cadrage est une note politique qui ne préfigure pas un pré-plan de formation pour 2017.

VOTE : Les élus ont rendu un avis positif à l'unanimité en s'appuyant sur les conclusions de la commission Emploi-formation.

7. Information / consultation sur le bilan de plan de formation au 30 juin 2016.

Ce bilan est une photographie à mi-année et il faut attendre le réalisé 2016 en fin d'année pour en tirer des conclusions.
Au 30 juin 2016, sur la base du plan de formation, 2016, le taux de réalisation est de :

- 53.6% en terme de stagiaires.
- 41.7% en terme d'heures de formation.
- 48.9% en terme de consommation budgétaire.

Il n'est pas possible de déterminer à travers ce bilan, les reports opérés en terme budgétaire pour faire face au « hors plan » et au surcoût généré par la chaine d'info par exemple.

VOTE : Les élus du CE ont voté un avis négatif à l'unanimité en adoptant la résolution issue des conclusions de la commission emploi formation.

8. Election du Président de la commission Emploi Formation.

Une seule candidate.

VOTE : Marie-Laurence Gressier est élue Présidente de la commission emploi formation par 14 voix pour et 7 abstentions.

9. Désignation du commissaire aux comptes pour le Comité d'Etablissement du Siège.

VOTE : Cette désignation est actée pour une durée de 6 ans (durée légale) par 11 voix pour et 10 abstentions.

10. Information sur l'organisation du médiaLab.

Créée il y a 1 an, cette direction prospective et Medialab est rattachée à la direction du Numérique et a une mission de R & D au service de la Direction de l'Information (recherche de nouveaux formats, nouvelles écritures…) au service de l'innovation éditoriale
Le projet consiste à renforcer le dimensionnement du Medialab par l'adjonction de 3 postes supplémentaires par redéploiement.
Ce qui porte l'effectif de 2 à 4, 5 collaborateurs.
Son implantation géographique, à proximité de la chaine d'info reste inchangée.

11. Information sur les bureaux France 2 à l'étranger.

La Direction a présenté oralement un état des lieux des bureaux « France 2 » à l'étranger en rappelant tout d'abord :

- Que le maintien de correspondants à l'étranger à un coût très important (sans que les élus n'aient pu avoir connaissance des chiffres)
- La BBC possède 44 « bureaux à l'étranger »
- TF1 a fermé ses bureaux de Londres, Rome, Moscou, Berlin et ne garde que ceux de Washington et Jérusalem pour des questions économiques.
- FTV a une politique de rationalisation et de mutualisation de ses moyens à l'étranger. Il n' y a pas de plan de fermeture.

Suite du point 11.

Cartographie des bureaux à l'étranger :

- Bureaux historiques avec un correspondant expatrié et du personnel local. Ces bureaux travaillent indifféremment pour les éditions de FTV (F 2 , F3 et chaine d'info).
  USA (2), Londres, Berlin, Rome, Moscou, Jérusalem, Pékin.
  Dakar est en cours de fermeture depuis l'été 2016.
- Bureaux externalisés sans expatriés liés par contrat commercial avec France 2 uniquement. Paiement à la minute diffusée.
  Il s'agit de Dakar, New Delhi, Rio et Sydney.

Enfin, des collaborations peuvent être envisagées avec France 24 ou des journalistes locaux dans certains pays difficiles d'accès pour France Télévisions.

Les élus ont demandé un état des lieux chiffré.

12. INFORMATION SUR LES ÉVOLUTION AU SEIN DE LA DRM.

1/ Le PC Info

Le constat est que le PC info est très sollicité par l'actualité de ces derniers mois et par le lancement de la chaine d'info.

Pour y faire face, la Direction a réaménagé les vacations pour créer celle du matin dès 6H00 (+ 2.5 ETP), et redéployer des vacations de la journée vers le soir.

Pour la Direction les aménagements de planning sont nécessaires pour s'adapter aux besoins.

La Direction est aussi consciente des questionnements liés à l'évolution de leur métier, à la reconnaissance de leur expertise et de leur positionnement dans la production de l'information.

Le PC Info travaille pour les 3 antennes France 2, France 3 Et la chaine d'info. Les problématiques liées à l'organisation et à la prise d'antenne (quelle priorité en cas d'actualité chaude…) sont encore à discuter.

2/ Création de l'activité « suivi du trafic » au bureau des productions

La Direction a présenté son projet de création d'une nouvelle activité au sein de la PGA, ou bureau des productions, qui met en commun de manière optimisé et indifférencié les moyens nécessaires aux besoins éditoriaux.

Le suivi du trafic permettra une meilleure fluidité de la transmission et du suivi des informations. Cette activité auparavant effectuée par les chargés de production de France 3 sera confiée à des cadres de production (+ 3 postes). Le recrutement en interne sera privilégié.

VOS ELU(E)S FORCE OUVRIERE

Jean-Michel SEYBALD	**Edith CAZANOVA**
Thierry HAY	**Marie-Pierre SAMITIER**
Claire-Lise AGNIERAY	**Odile COGNET-DECHEN**
Olga ABLAVI	**Isabelle GEY**

Prochain CE Siège:
Les 20 et 21 octobre 2016
(Date prévisionnelle)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière

Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr
01.56.22.43.76
Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr